

Conditions générales de vente

Veuillez lire attentivement les conditions générales de vente de Cimas Expéditions. En remplissant et signant le formulaire de réservation, vous accepterez les conditions ci-dessous lesquelles correspondent à l'entente définitive entre vous et Cimas DMC CHILE (Cimas Expéditions).

1.- Comment réserver

Pour réserver un des voyages de Cimas Expéditions, vous devez remplir le formulaire de réservation et le faire parvenir à nos bureaux via courriel.

2.- Inscription

L'inscription à l'un des voyages présentés sur le site web de Cimas Expéditions ou créé pour un dossier particulier implique l'acceptation des conditions générales de vente détaillées dans ce document. Après acceptation de votre inscription, le paiement devra nous parvenir au moins 30 jours avant la date du départ sauf cas particulier ou celui-ci devra être réalisé avec 60 jours d'anticipation. Si le paiement ne nous a pas été acheminé dans les délais ci-haut mentionnés, Cimas Expéditions considérera que vous avez annulé votre voyage conformément aux termes contenus à la condition 8 du présent document. A ce titre, nous nous réservons le droit de disposer de la place d'une personne qui n'aurait pas réglé le solde de son inscription dans ces délais. Toute inscription survenant à moins de 30 jours du départ devra être accompagnée du montant global du prix du séjour.

3.- Tarifs aériens

Les tarifs aériens considérés dans nos itinéraires ont été chiffré avec la classe tarifaire la plus économique disponible pour chaque route décrite et seront sujets, par conséquent, à disponibilité des espaces au moment de la réservation.

4.- Taxes d'embarquement

Les taxes d'embarquement des vols intérieurs réalisés au Chili sont incluses dans les prix réservés à cet item. Les vols chiffrés en dehors du Chili n'incluent pas ces taxes à moins que cette information ne soit particulièrement spécifiée.

5.- Tarifs des programmes

Les tarifs de nos programmes sont inscrits sur chaque fiche technique adjointe. Ces valeurs sont sujets à "changement sans préavis" et pourront être modifiées. Il est recommandé de rechiffrer votre programme au moment de planifier votre voyage. En effet, ces prix sont susceptibles de subir des variations en cas d'évolution sensible de l'un des facteurs ayant servi de base à leur élaboration.

6.- Réservations et paiements

Les réservations devront être effectuées avec anticipation afin d'éviter tout problème de disponibilité. Rappelez vous que plusieurs voyages ont un nombre limité de participants. Il existe des dates de forte demande et certains produits touristiques nous demandent un achat anticipé.

Les paiements devront être réalisés avec au moins 30 jours d'anticipation au commencement de nos services et dans certains cas particulier avec 60 jours, une inscription et un prépaiement seront sollicités au moment de la réalisation de la réservation.

7.- Modification de dates

La possibilité de modifier la date du voyage contracté dépendra des restrictions des services réservés.

8.- Annulations et remboursement

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée ou par courriel. A partir du moment où Cimas Expéditions reçoit votre avis, il existera la possibilité de récupérer une partie ou la totalité de la somme versée en fonction de l'anticipation avec laquelle l'annulation sera réalisée, des restrictions tarifaires de nos représentants ainsi que des conditions tarifaires des sociétés de transport prises en compte dans la programmation.

Cas de force majeure : notre société ne pourra pas prendre à sa charge les coûts additionnels (hôtellerie, transport, alimentation, etc ...) qui pourraient être répercutés sur le passager en cas d'une annulation fortuite d'un vol décidée par la compagnie aérienne ou par les autorités correspondantes pour motif de sécurité (grèves, conditions météorologiques, incidents techniques ou politiques).

Frais d'annulation et de modification :

... du départ	Sommes retenues par passager
à plus de 30 jours	60 USD (somme forfaitaire non remboursable)
entre 29 et 21 jours	25 % du prix du séjour
entre 20 et 15 jours	50 % du prix du séjour
entre 14 et 7 jours	75 % du prix du séjour
à 6 jours et moins	100 % du prix du séjour
No show	100 % du prix du séjour

9.- Retards et non présentation à l'aéroport

Si arrivée la date de départ, le passager ne se présente pas à l'aéroport de départ - ou avec du retard -, cet état de fait sera considéré comme Non Présentation et aucun remboursement ne pourra être considéré.

10.- Documents et visas

Il incombe de la responsabilité du passager de solliciter toutes les informations pertinentes à son voyage auprès des autorités compétentes ainsi que d'être en ordre avec la documentation requise pour accéder au(x) pays de destination.

11.- Reconfirmation des vols

La reconfirmation de la réservation retour doit être faite par le voyageur au plus tard 72 heures avant la date de retour. La non observation de cette obligation pourra provoquer l'annulation de la réservation. Un billet d'avion est nominal. Le nom figurant sur le billet doit correspondre obligatoirement au nom porté par le passeport du passager. Toute erreur peut entraîner un refus d'enregistrement et d'embarquement de la part de la compagnie aérienne.

12.- Perte d'un titre de transport

En cas de perte d'un titre de transport papier, la réémission du billet ne pourra s'effectuer que contre règlement du nouveau billet.

13.- Responsabilités

Cimas Expéditions n'est en aucun cas responsable des retards des compagnies aériennes et de leurs conséquences quant aux prestations terrestres (hôtels, location de voiture, connexion aérienne, etc.) qui ne pourraient pas être fournies. Attention, il vous appartient de vous assurer que vous êtes en règle avec les formalités de police, de douane et de santé de votre voyage.

14.- Itinéraires

Cimas Expéditions se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier les itinéraires ou certaines prestations du programme. De ce fait, les conditions d'hébergement et les autres prestations peuvent également être modifiées. Les itinéraires et autres informations sont publiés de bonne foi comme documents d'intention seulement et des changements raisonnables d'itinéraires peuvent être effectués à la seule discrétion de Cimas Expéditions si jugé. L'information contenue sur le site Internet de Cimas Expéditions est au moment de leur publication exacte au meilleur de la connaissance de Cimas Expéditions.

15.- Changements d'itinéraire, retards ou annulation

Cimas Expéditions se réserve le droit de :

- modifier un aspect du circuit
- annuler ou modifier une route au circuit

Si Cimas Expéditions juge nécessaire un changement ou une annulation d'une activité prévue à l'itinéraire dû au climat, à la situation politique, militaire, terroriste ou autre qui pourrait affecter la sécurité des voyageurs, ou dû à un acte, une erreur ou une omission d'un tiers, aucun remboursement qu'il soit partiel ou complet ou dédommagement ne sera accordé. Cimas Expéditions se réserve le droit d'annuler ou de changer un circuit à la suite d'un avertissement en provenance du gouvernement.

16.- Exclusion des forfaits

Ce qui n'est pas inclus dans votre forfait :

- Vol international
- Assurances voyage
- Frais de passeport, visas et vaccins
- Taxes de départs
- Tous les repas, hébergements, transports et visites non mentionnés
- Dépenses de nature personnelles
- Évacuation d'urgence
- Pourboires et excédent de bagage

17.- Assurances

Pour tous nos voyageurs, il est obligatoire de posséder une assurance médicale. Vous pouvez acheter cette assurance chez Cimas Expéditions. Si vous avez une couverture indépendante, veuillez nous en faire part. Votre assurance doit être adéquate au type de voyage réservé et doit couvrir : frais médicaux en cas de blessures, maladies, décès, rapatriement ou évacuation d'urgence. Bien que non obligatoire, nous suggérons fortement d'acheter une assurance annulation au moment du dépôt initial laquelle inclut un avenant vous remboursant des frais encourus auprès des compagnies aériennes dans l'éventualité d'une annulation du circuit.

18.- Force majeure

Dans la mesure où Cimas Expéditions se trouve dans l'incapacité de remplir une de ses obligations dû à une force majeure et sans limiter ce qui précède par une grève, une dispute tarifaire ou douanière, un incendie, une fermeture, une interruption de transport, des actions politiques ou gouvernementales, des actes de guerre ou de terrorisme, les gestes ou omissions d'une tierce-partie ou pour toute autre cause hors le contrôle raisonnable de Cimas Expéditions, cette dernière pourra réaliser un changement d'itinéraire comme énoncé à la condition 15.

19.- Réclamations

Malgré tout le soin et le professionnalisme que nous apportons à la réalisation de votre voyage, il peut arriver que certains services ne soient pas fournis comme prévu. Dans ce cas, votre réclamation ne pourra être prise en compte que si elle nous parvient dans les 30 jours suivants à votre retour, accompagnés des pièces justificatives (si possible) et adressée par courrier recommandé ou courriel à l'attention de notre service clientèle.

20.- Limitation

Vous acceptez que Cimas Expéditions agit à titre d'agent de voyages pour des tierces parties pouvant opérer certains modules des circuits proposés et n'accepte aucune responsabilité pour les actes ou omissions de ces tierces parties.

Mars 2011, remplace toutes les versions antérieures.

[Cimas DMC CHILE © 2011 Détenteur de copyright inscrit 00049671](#)